

neux, de pommes de terre et d'aliments conditionnés. Les exportations de produits agricoles augmenteront avec l'Accord. Si vous êtes agriculteur ou producteur, vous bénéficierez d'un accès libre et sûr au marché américain.

- Nous protégerons les revenus et les emplois des agriculteurs. Nos offices de commercialisation ne sont pas touchés.
- Les entreprises de conditionnement des aliments auront accès à des produits dont le prix sera concurrentiel.
- Ces avantages aideront les agriculteurs et les producteurs de toutes les régions du pays.

ÉNERGIE

Ce que nous avons obtenu

- L'Accord nous donne un accès sûr et garanti aux marchés américains pour nos exportations de pétrole, de gaz, de charbon, d'électricité et d'uranium.
- Il élimine les droits de douane sur le pétrole brut et les produits du raffinage.
- Il prévoit des consultations spéciales pour empêcher les États-Unis d'adopter des mesures discriminatoires à l'encontre de nos produits énergétiques.
- En période d'insuffisance des approvisionnements, le Canada et les États-Unis traiteront entre eux de façon équitable.

Ce que nous avons conservé

- Nous conservons le plein droit de surveiller nos exportations de produits énergétiques pour assurer que nous en avons suffisamment nous-mêmes.
- Nous maintenons notre droit de décider si nous devons conserver nos approvisionnements et, le cas échéant, par quels moyens.
- Les produits énergétiques du Canada seront vendus au prix en vigueur au pays, lequel aura été négocié par les producteurs canadiens.
- Nos actuelles politiques d'investissement sont maintenues.

Qu'en est-il pour vous?

- L'accès sûr aux énormes marchés américains nous permettra d'exploiter plus tôt nos ressources énergétiques, de créer des emplois dans ce secteur et de garantir nos approvisionnements en énergie.